

IEN Romans Isère

Année scolaire 2022 -2023

Projet pédagogique

Cycle d'apprentissage natation cycle 3

Piscine Serge BUTTET de Romans



Document pédagogique établi par Marina Liautard, CPC Romans Isère, missionnée EPS, en concertation avec l'équipe des MNS de la piscine Serge Buttet

Sommaire

Introduction et préambule

I. Extraits du POSS de la piscine Serge BUTTET

✚ [Identification de l'établissement et Fonctionnement général du site](#)

✚ [Organisation en cas d'accident](#)

✚ [Règlement de la piscine](#)

II. Organisation et fonctionnement

A. Le parcours de l'élève dans la piscine

B. Le matériel pédagogique mis à disposition et son usage

III. Différentes références aux textes officiels qui posent le cadre institutionnel et pédagogique de l'activité

✚ [La note de service natation du 28 février 2022](#)

✚ [La réglementation de la natation Vadémécum ESP 26](#)

✚ [Les références aux programmes de 2020 extraits](#)

✚ [BO n°1, janvier 2012 : Progressions pour le cours élémentaire deuxième année et le cours moyen en Éducation physique et sportive](#)

IV. Connaissance de l'activité : qu'est-ce que « savoir nager » ?

A. Logique interne de l'activité ou fondamentaux de l'activité

B. Problèmes posés par le passage du terrien bipède à l'enfant flottant vers l'enfant aquatique

C. Les actions motrices propres à la natation

V. Choix pédagogiques définis par l'équipe des MNS de la piscine Serge BUTTET en collaboration avec l'équipe de circonscription :

A. Orientations pédagogiques

B. Objectifs à atteindre, contenus d'enseignement

C. Organisation

VI. Description de la séquence d'apprentissage proprement dite :

A. Plan de séquence et aménagements de bassin et parcours

B. Consignes progressives

VII. Annexes :

- [Annexe n°1 : éléments didactiques](#)

- ✚ [Les transformations fonctionnelles à travers les activités aquatiques, du comportement typique au comportement visé](#)
- ✚ [Les niveaux de comportement ou de maîtrise en natation](#)
- ✚ [Les étapes de l'apprentissage](#)
- ✚ [Les savoirs à construire](#)

Les quatre documents cités ci-dessus sont extraits du projet pédagogique des conseillers pédagogiques du Calvados

- **Annexe n°2 : fiche mémoire distribuée au PE à l'issue de la session d'information natation**
- **Annexe n°3 : projet pédagogique de co-intervention**

Introduction

L'enseignement de la natation scolaire, défini par les programmes officiels de l'Education Nationale, priorité nationale, inscrite dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, vise le « savoir nager » et fait partie intégrante de l'éducation de l'élève, en particulier de son éducation physique et sportive.

La finalité éducative de l'enseignement de la natation est le développement de l'aisance dans l'eau jusqu'à apprendre à nager, c'est-à-dire : évoluer en autonomie, avec efficacité, en connaissant ses capacités, afin d'assurer sa sécurité.

Cependant l'unité d'apprentissage natation n'a pas pour seul objectif l'action motrice de l'élève. Cet apprentissage doit également répondre aux enjeux fondamentaux de l'éducation à la sécurité et à la santé mais aussi favoriser l'accès aux diverses pratiques sociales, sportives et de loisirs. Il s'inscrit également en lien avec les autres projets : école, classe et les autres champs disciplinaires de l'école primaire.

L'eau, source d'éveil et d'apprentissage :

Le milieu aquatique favorise la mise en éveil de l'enfant, tant sur le plan moteur, affectif que cognitif. Les expériences vécues sont variées et souvent inhabituelles ; elles posent un certain nombre de problèmes que l'enfant doit résoudre.

Pour le débutant, le milieu aquatique peut être perçu par l'enfant comme un lieu peu attirant voire inquiétant (il y a danger, l'espace est inconnu et profond). L'enfant apprend peu à peu à maîtriser ses émotions ; il prend des initiatives et développe sa confiance.

Il prend conscience des possibilités de son corps et construit des repères, acquiert des compétences qui sont ses premiers pas vers l'autonomie. L'activité aquatique est véritablement un des moyens de la découverte de soi.

Pour l'enfant autonome, le milieu aquatique est source de bien-être et permet à celui-ci un développement harmonieux de son corps. Il affine ses sensations kinesthésiques et développe différentes actions motrices à travers les nouvelles activités aquatiques qui lui sont proposées.

Préambule

Le présent projet pédagogique a été établi conjointement par les MNS de la piscine Serge BUTTET, Marina Liautard, CP Romans Isère, missionnée EPS et validé par Anne-Sophie CRET, Inspectrice de l'Education Nationale de Romans Isère.

Ce projet pédagogique :

- **précise le cadre institutionnel, réglementaire et pédagogique de l'activité** en se référant aux différents textes officiels qui encadrent l'activité en milieu scolaire,
- **fournit aux enseignants les connaissances relatives à l'activité, nécessaires à l'élaboration du cycle d'apprentissage,**
- **propose un cycle d'apprentissage afin d'atteindre les objectifs visés tout en considérant des conditions matérielles inhérentes au bassin de la piscine Serge Buttet** (surface et profondeur des bassins, matériels à disposition et possibilités d'aménagement du bassin) **et tout en préservant l'autonomie d'action des enseignants.** Ces derniers auront à définir les différentes activités qu'ils proposeront à leurs élèves durant les séances d'apprentissage et de réinvestissement (séances 2, 3, 4, 6, 7, 8) à partir des aménagements de bassin proposés. Ils pourront être aidés dans cette tâche par différents documents mis à leur disposition, notamment le livret d'activités : « 17 repères natation à l'école élémentaire » disponible sur le site de l'IEN : <http://www.ac-grenoble.fr/ien.paysderomans/wordpress/wp-content/uploads/2018/09/Natation.pdf>
- **Ce cycle d'apprentissage est composé de 10 séances de 35 minutes et s'organise de la manière suivante :** Une à deux séance(s) d'évaluation diagnostique, cinq séances d'apprentissage, les élèves étant regroupés en groupes de compétences, deux séances dédiées à des parcours de réinvestissement (les élèves évoluent librement sur les parcours proposés), une séance de préparation à l'évaluation sommative finale : Attestation du Savoir Nager en Sécurité ASNS, une séance d'évaluation : passation du test de l'ASNS .
Les situations mises en place respectent les étapes de transformation et les objectifs intermédiaires à atteindre, en assurant la continuité et la progressivité de l'enseignement.
- **Précise les objectifs visés dans l'évaluation :**
 - **Évaluation diagnostique** : cf grilles d'évaluation diagnostique et continue disponibles sur le site de l'IEN : <http://www.ac-grenoble.fr/ien.paysderomans/wordpress/?p=5220>
 - **Évaluation formative** : celle-ci doit être effective au fil des séances pour pouvoir ajuster les situations d'apprentissage (MNS et PE). La trace de l'évolution de l'élève lui sera transmise par le

MNS et l'enseignant-e, en 3 temps (1° après l'évaluation diagnostique ; 2° au terme de la 6^{ème} séance ; 3° après l'évaluation de fin de cycle) ;

- **Évaluation de fin de séquence d'apprentissage** : propositions selon le niveau de compétence de l'élève
 - o Aisance aquatique (Palier 1 à 3)
 - o Attendus de fin de cycle 2 (cf. Programmes d'enseignement)
 - o ASNS 2022, valider l'attestation du savoir nager en sécurité (ASNS), conformément à la Note de Service du 28/02/2022 (pour le cycle 3), résultat de l'évaluation à reporter obligatoirement dans le LSU.

Le cycle d'apprentissage proposé se déroulera du mois de septembre au mois de décembre dans le cadre d'un cycle d'apprentissage semi-massé, à raison de deux séances par semaine sur cinq semaines.

I. Extraits du POSS de la piscine

A. Identification de l'établissement et fonctionnement général du site

Identification de l'établissement : Type X 4^{ème} Catégorie

Nom de l'établissement : CANETON

Adresse : ALLEE PASCAL

N° de téléphone : 04.75.70.20.01

Propriétaire : VALENCE ROMANS AGGLO

Exploitant : SERVICE DES SPORTS

I - Installation de l'équipement et matériel

A - Communication interne.

* sifflet : oui

* bouton presseur de borne d'appel : non

* appareil radio : microphone

* autre (préciser) ex : téléphone portable :

B - Moyens de liaison avec les services publics.

* autre que téléphone urbain. à préciser :

II - Organisation de la surveillance de la sécurité

1/ Personnel de surveillance présent pendant les heures d'ouverture au public :

* nombre : 1 ou 2 en période estivale

* qualification : B.E.E.S.A.N./B.N.S.S.A

2/ Zones de surveillance : totalité du bassin

3/ Autre personnel présent dans l'établissement : 1caissière (public) 1 ou 2 personnes à l'entretien

III - Organisation interne en cas d'accident

(A prévoir pour les différents types d'accidents et en fonction des personnels présents alors dans l'établissement)

1/ Alarme au sein de l'établissement :

* système de communication permettant d'informer le personnel de l'établissement (sifflet, bouton poussoir) :

Sifflet ou micro.....

Bouton poussoir avec signal lumineux.....

Personnel désigné pour apporter le matériel mobile nécessaire à la recherche et au sauvetage sur le lieu d'accident :

Personnel de surveillance et, (ou) personnel d'entretien si présence dans l'établissement
.....

Sorties particulières de l'eau ou d'équipements annexes :

Moyens techniques et personnel désigné :

Brancard rigide et minerve cervicale, matériel d'oxygénothérapie, DSA,

Personnel de surveillance

Evacuation du bassin : BEESAN

Personnel désigné pour évacuer la baignade :

Caissière ou personnel d'entretien si présence dans l'établissement

.....

Signaux utilisés :

signal lumineux ou sifflet ou micro

.....

Personnel désigné pour préparer l'évacuation de la victime :

B.E.E.S.A.N.

ouverture des accès de secours et orientation vers le lieu d'accident par caissière ou personnel d'entretien.

Personnel désigné pour les premiers secours

B.E.E.S.A.N.

.....

Exercices d'alarme, périodicité : 1 par semestre

Alertes des secours extérieurs

Les sapeurs-pompiers par le 18

Le SAMU par le 15

La police ou la gendarmerie par le 17

Personnel désignés pour déclencher l'alerte : B.E.E.S.A.N

Accueil des secours extérieurs : zones d'accès.

B. Organisation en cas d'accident

INFIRMERIE

PISCINES DE ROMANS SUR ISERE

- **Téléphone Urbain – numéros urgence :**
 - **15 = S.A.M.U.**
 - **17 = POLICE.**
 - **18 = POMPIERS.**
 - **112= Appel urgence union européenne**

- **Brancard rigide**

- **Table de soins**

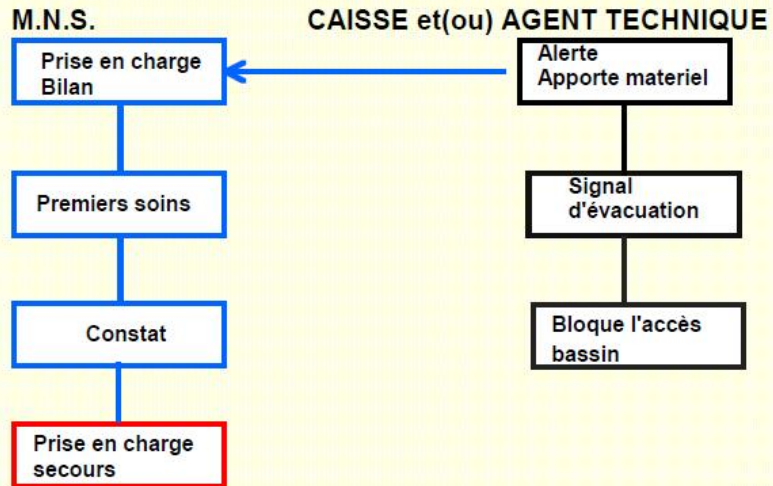
- **Matériel d'oxygénothérapie**

- **Trousse de première urgence**

- **D.S.A.**

Surveillance Caneton- Triboulet

Configuration un M.N.S.



C. Règlement de la piscine

DEPARTEMENT COHESION SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE

DECISION DU PRESIDENT n° 2017_D351

Objet : REGLEMENT INTERIEUR DES PISCINES DE VALENCE ROMANS AGGLO

Le Président de la Communauté d'Agglomération Valence Romans Agglo,

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2017-83 du Conseil communautaire du 7 janvier 2017 portant délégation de pouvoir du Conseil communautaire au Président de la communauté d'agglomération,

Vu l'arrêté du Président n°2017-A121 du 20 février 2017 portant délégation de fonction à monsieur Patrick PRELON, Vice-Président Sports Enfance-Jeunesse,

Considérant l'hétérogénéité des règlements intérieurs actuellement en vigueur dans les piscines de l'agglomération, résultant des dispositions appliquées dans les anciennes collectivités gestionnaires,

Considérant la nécessité d'établir des règles de fonctionnement communes à l'ensemble des piscines gérées en régie directe par Valence Romans Agglo,

DECIDE

Article 1 : D'approuver le règlement intérieur commun à l'ensemble des piscines gérées en régie directe par Valence Romans Agglo.

Article 2 : De certifier sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente décision qui sera transmise au représentant de l'État, publiée, et inscrite au recueil des actes administratifs.

Article 3 : La présente décision pourra faire l'objet dans les deux mois de sa publication :
- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président,
- d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble.

Le - 1 JUN 2017

Le Président,
Par délégation,
Patrick PRELON
Vice-Président Sports Enfance-Jeunesse



II. Organisation et fonctionnement :

- A. **Le parcours de l'élève dans la piscine** → cf dossier photos « Itinéraire de l'élève à la piscine Serge BUTTET de Romans » disponible sur le site de l'IEN Romans Isère : <http://www.ac-grenoble.fr/ien.paysderomans/wordpress/?p=5220>
- B. **Le matériel pédagogique mis à disposition et son usage** → cf dossier photos « matériel pédagogique » disponible sur le site de l'IEN Romans Isère : [Document-matériel-péda-piscine-Serge-Buttet-version-mars-2020.pdf \(ac-grenoble.fr\)](#)

III. Différentes références aux textes officiels qui posent le cadre institutionnel et pédagogique de l'activité :

Dans cette partie, seront présentés :

1. La note de service du 28 février 2022 et le vademecum EPS26
2. Les références aux programmes 2020
3. Les progressions pédagogiques aux cycles 2 et 3 de 2012
4. Les orientations pédagogiques : repères
5. Les contenus d'enseignement
6. Des connaissances théoriques pour les professeurs des écoles

1/ Note de Service du 28/02/2022 et Vademecum EPS-26

- ✚ **La note de service du 28 février 2022**, intitulée **Contribution de l'école à l'aisance aquatique**, abroge la circulaire n° 2017-127 du 22 août 2017 définissant les conditions de l'enseignement de la natation dans le premier et le second degré.

La note de service se présente sous la forme de cinq paragraphes et quatre annexes

Les cinq paragraphes :

- A. De l'aisance aquatique au cycle 1 au savoir-nager en sécurité du cycle 2 au cycle 3 et au-delà : un parcours de formation pour devenir nageur
- B. L'enseignement de la natation : dimensions pédagogiques
- C. Responsabilités des professeurs et des intervenants
- D. Assurer l'enseignement et la sécurité de tous les élèves: contexte et surveillance

Les quatre annexes :

- Annexe 1 - Les intervenants pour l'enseignement de la natation dans le premier degré
- Annexe 2 - L'attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS)
- Annexe 3 - Aisance aquatique, repères et paliers d'acquisitions
- Annexe 4 - Test Pass-nautique (ex aisance-aquatique)

Il importe que chacun prenne connaissance de ce texte réglementaire.

Un PPTX de présentation réalisé par Jean Pinguet CPD EPS, est à votre disposition dans l'article dédié sur le site de circonscription : <http://www.ac-grenoble.fr/ien.paysderomans/wordpress/?p=5220>

➤ **RAPPELS :**

- Les **ATSEM** peuvent participer uniquement à l'encadrement de la vie collective après autorisation préalable du maire. Ils ne peuvent pas être en charge de l'enseignement de l'activité n'étant ni qualifiés, ni agréés.
- **LES BAINNADES RECREATIVES** : dans tous les cas de figure, pour être acceptées, elles devront figurer dans l'emploi du temps de la sortie avec nuitée uniquement et s'inscrire dans un projet pédagogique validé par l'IEN. Seuls les élèves de plus de 6 ans pourront en bénéficier.
- Dans la Drôme, elles seront limitées aux espaces aménagés des piscines des structures inscrites au répertoire départemental et possédant un accord pour leur utilisation par des scolaires selon la réglementation en vigueur.
La présence d'un maître-nageur en surveillance est obligatoire.
Le taux d'encadrement selon la réglementation des accueils de loisirs (DDCS) pour la natation est de 1 pour 8 pour les élèves de plus de 6 ans. C'est ce taux qui sera appliqué pour les baignades récréatives.
- Les piscines des campings sont autorisées à la baignade dans le cadre des sorties avec nuitée sous réserve du respect des conditions définies par la circulaire n°2017-127 (espaces délimités, 4m² par élève, surveillance MNS, ...)
- Elles sont interdites dans les milieux naturels (fleuves, rivières, lacs).
- Les baignades en mer sont soumises à la réglementation du département d'accueil. Vous devez vous renseigner auprès de la DSDEN du département.

[Vademecum EPS 1er degré](#)

Consulter les pages 9 et 10 du Vademecum EPS pour prendre connaissance de la réglementation de la natation et des préconisations départementales : <http://www.ac-grenoble.fr/ien.paysderomans/wordpress/?p=5527>

2/ Les références aux programmes 2020, extraits

L'éducation physique et sportive au cycle 2 et au cycle 3

La **natation** relève des **champs d'apprentissage** suivants :

- Au cycle 2 :
 - ✓ **adapter ses déplacements à des environnements variés**
- Au cycle 3 :
 - ✓ **produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée**
 - ✓ **adapter ses déplacements à des environnements variés**

Au cycle 2

Spécificités du cycle 2

Au cours du cycle 2, les élèves s'engagent spontanément et avec plaisir dans l'activité physique. Ils développent leur motricité, ils construisent un langage corporel et apprennent à verbaliser les émotions ressenties et actions réalisées. Par des pratiques physiques individuelles et collectives, ils accèdent à des valeurs morales et sociales (respect de règles, respect de soi-même et d'autrui). À l'issue du cycle 2, les

élèves ont acquis des habiletés motrices essentielles à la suite de leur parcours en éducation physique et sportive. Une attention particulière est portée au savoir nager.

Adapter ses déplacements à des environnements variés

Attendus de fin de cycle

- Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion.
- Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé.
- Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent.

Compétences travaillées pendant le cycle	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
Transformer sa motricité spontanée pour maîtriser les actions motrices. S'engager sans appréhension pour se déplacer dans différents environnements. Lire le milieu et adapter ses déplacements à ses contraintes. Respecter les règles essentielles de sécurité. Reconnaître une situation à risque.	Natation, activités de roule et de glisse, activités nautiques, équitation, randonnée pédestre en pleine nature, parcours d'orientation, parcours d'escalade, etc.

Repères de progressivité

En natation, les activités proposées permettent de passer de réponses motrices naturelles (découvrir le milieu, y évoluer en confiance) à des formes plus élaborées (flotter, se repérer) et plus techniques (se déplacer). L'objectif est de passer d'un équilibre vertical à un équilibre horizontal de nageur, d'une respiration réflexe à une respiration adaptée, puis passer d'une propulsion essentiellement basée sur les jambes à une propulsion essentiellement basée sur les bras.

Au cycle 3

Au cours du cycle 3, les élèves mobilisent leurs ressources pour transformer leur motricité dans des contextes diversifiés et plus contraignants. Ils identifient les effets immédiats de leurs actions, en insistant sur la nécessaire médiation du langage oral et écrit. Ils poursuivent leur initiation à des rôles divers (arbitre, observateur...) et comprennent la nécessité de la règle. Grâce à un temps de pratique conséquent, les élèves éprouvent et développent des méthodes de travail propres à la discipline (par l'action, l'imitation, l'observation, la coopération, etc.). La continuité et la consolidation des apprentissages nécessitent une coopération entre les professeurs du premier et du second degré.

Dans la continuité du cycle 2, savoir nager reste une priorité.

Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée

Attendus de fin de cycle

- Réaliser des efforts et enchaîner plusieurs actions motrices dans différentes familles pour aller plus vite, plus longtemps, plus haut, plus loin.
- Combiner une course un saut un lancer pour faire la meilleure performance cumulée.
- Mesurer et quantifier les performances, les enregistrer, les comparer, les classer, les traduire en représentations graphiques.
- Assumer les rôles de chronométreur et d'observateur.

Compétences travaillées pendant le cycle	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
Combiner des actions simples (...) Mobiliser ses ressources pour réaliser la meilleure performance possible. Appliquer des principes simples pour améliorer la performance dans des activités athlétiques et/ou nautiques. Utiliser sa vitesse pour aller plus loin, ou plus haut. Rester horizontalement et sans appui en équilibre dans l'eau. Pendant la pratique, prendre des repères extérieurs et des repères sur son corps pour contrôler son déplacement et son effort. Utiliser des outils de mesures simples pour évaluer sa performance. Respecter les règles des activités.	Activités athlétiques (courses, sauts, lancers) et natation.

Repères de progressivité

- Des aménagements sont envisageables pour permettre aux élèves d'exploiter au mieux leurs ressources pour produire une performance maximale, source de plaisir.
- Privilégier la variété des situations qui permettent d'exploiter différents types de ressources dans un temps d'engagement moteur conséquent.
- Les retours sur leurs actions permettent aux élèves de progresser.

Adapter ses déplacements à des environnements variés

Attendus de fin de cycle

- Réaliser, seul ou à plusieurs, un parcours dans plusieurs environnements inhabituels, en milieu naturel aménagé ou artificiel.
- Connaître et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement.
- Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème.
- Valider l'attestation scolaire du savoir nager (ASSN), conformément à l'arrêté du 9 juillet 2015
=> ASSN devenue ASNS, conformément à l'arrêté du 28 février 2022.

Compétences travaillées pendant le cycle	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
Conduire un déplacement sans appréhension et en toute sécurité. Adapter son déplacement aux différents milieux. Tenir compte du milieu et de ses évolutions (vent, eau, végétation etc.). Gérer son effort pour pouvoir revenir au point de départ. Aider l'autre.	Activité de roule et de glisse, activités nautiques, équitation, randonnée pédestre en pleine nature, parcours d'orientation, parcours d'escalade, savoir nager, etc.

Repères de progressivité

La natation fera l'objet, dans la mesure du possible, d'un enseignement sur chaque année du cycle.

BO n°1, janvier 2012 : Progressions pour le cours élémentaire deuxième année et pour le cours moyen en Éducation physique et sportive :

- Les tableaux suivants donnent **des repères** aux équipes pédagogiques **pour organiser la progressivité des apprentissages**.
- L'acquisition des connaissances et des compétences passe par **des temps de pratique structurés**, s'appuyant sur plusieurs activités physiques, sportives ou artistiques, en exploitant les ressources locales.
- **La fréquence et la durée des séances sont des éléments déterminants** pour assurer la qualité des apprentissages.
- Les cycles d'activités doivent permettre **un temps d'exploration, la recherche de solutions, le réinvestissement, la recherche de régularité et d'amélioration ainsi que des temps d'évaluation**.
- **Les connaissances sur soi, sur les autres, sur l'activité font l'objet de temps d'échanges et de formalisation écrite**.

Compétence spécifique : Réaliser une performance mesurée

Cours élémentaire deuxième année	Cours moyen première année	Cours moyen deuxième année
Coordonner et enchaîner des actions motrices caractérisées par leur force, leur vitesse, dans des espaces et avec différents matériels, dans des types d'efforts variés (différentes allures, rapport entre vitesse, distance, durée), de plus en plus régulièrement, à une échéance donnée, pour égaler ou battre son propre record.		
Identifier, stabiliser, améliorer sa performance.		

Mise en œuvre dans les activités aquatiques et nautiques et la natation

Cours élémentaire deuxième année	Cours moyen première année	Cours moyen deuxième année
Connaître et utiliser plusieurs formes d'appui et de propulsion dans l'eau. Coordonner respiration et propulsion pour nager vite ou nager longtemps.		

Propulsion / respiration :

- Aligner et maintenir son corps dans l'axe du déplacement.
- Utiliser une « respiration aquatique » avec immersion des voies respiratoires.
- Adapter sa respiration (inspiration en dehors des temps moteurs, expiration aquatique plus longue).
- Améliorer l'efficacité des mouvements propulsifs (amplitude, fréquence...).
- Utiliser plusieurs types de nage (sur le ventre, sur le dos) et d'actions des bras (alternées, simultanées).
- Se déplacer en n'utilisant que les bras ou que les jambes, mouvements alternés ou simultanés.

Enchaîner des actions :

- Enchaîner plusieurs actions, coulée, déplacement ventral sur 25 mètres, passage sur le dos, virage...
- Varier son allure y compris en réalisant des surplaces dans diverses situations, jeux, relais...
- **Se déplacer sur une trentaine de mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appui. Par exemple, se déplacer sur 25 mètres, effectuer un virage, une coulée et une reprise de nage pour gagner le bord.**

🔧 Compétence spécifique : Adapter ses déplacements à différents types d'environnement

Cours élémentaire deuxième année	Cours moyen première année	Cours moyen deuxième année
Se déplacer de façon adaptée et se repérer dans des formes d'actions inhabituelles mettant en cause l'équilibre (grimper, rouler, glisser, s'immerger...), dans des milieux variés (terrain plat, vallonné, boisé, eau calme, neige, bassin...), sur des engins (ou montures) instables (bicyclette, roller, ski, poney...), dans des environnements progressivement plus éloignés et chargés d'incertitude (parc public, bois, forêt, montagne, plan d'eau...).		

Mise en œuvre dans les activités aquatiques et nautiques et la natation

Cours élémentaire deuxième année	Cours moyen première année	Cours moyen deuxième année
Réaliser un projet de déplacement sur une distance et selon des modalités choisies. Doser ses efforts. Enchaîner diverses actions en grande profondeur sans reprise d'appui.		
<ul style="list-style-type: none">□ Varier les entrées dans l'eau (sauter d'un plot, plonger départ assis ou debout, basculer en arrière à partir d'un tapis...).□ Sauter ou plonger en allant de plus en plus loin ou de plus en plus en profondeur.□ Réaliser des parcours subaquatiques amenant à aller au fond, à varier l'orientation du regard, à franchir des obstacles immergés, à ramasser des objets lestés.□ Remonter un objet immergé en moyenne profondeur à partir d'un plongeon canard.□ Réaliser des parcours amenant à franchir plusieurs obstacles disposés à la surface, avec un départ dans l'eau.□ Enchaîner une remontée passive et un surplace en utilisant différentes positions de flottaison, ventrale, dorsale, verticale.□ Passer alternativement d'un équilibre ventral à un équilibre dorsal sans reprise d'appui. <p>➤ Enchaîner, sans reprise d'appuis, un saut ou un plongeon en grande profondeur, un déplacement orienté en immersion (par exemple pour passer dans un cerceau immergé) et un surplace de 5 à 10 secondes avant de regagner le bord.</p>		

IV. Connaissance de l'activité : qu'est-ce que « savoir nager » ?

Savoir nager, c'est s'organiser corporellement pour se déplacer en milieu liquide et donc accepter une rupture avec son comportement antérieur de terrien.

A. Logique interne de l'activité ou fondamentaux de l'activité

L'activité natation remet en cause trois principes essentiels du comportement humain :

- **l'équilibre**
- **le mode de déplacement** dans un milieu inhabituel dans lequel les appuis sont fuyants, la résistance au déplacement importante
- **la respiration**

De plus, **la natation est une activité physique dans laquelle la composante émotionnelle est très importante** : la natation remet en cause la plupart des sensations mises en jeu dans les déplacements terrestres et elle nécessite des prises de risques.

Le travail s'effectuera donc dans trois dimensions : **au-dessus de l'eau, en surface et en immersion au travers de trois domaines d'action : l'entrée dans l'eau, le déplacement, l'immersion**

B. Problèmes posés par le passage du terrien bipède à l'enfant flottant vers l'enfant aquatique

L'enfant va devoir opérer des transformations de ses comportements pour passer **du bipède terrien à l'enfant flottant vers l'enfant aquatique**.

- **du bipède terrien à l'enfant flottant** : la composante équilibre est en jeu. Cet équilibre est conditionné par le placement de la tête dans l'axe du corps. La qualité de l'équilibre aura des conséquences sur le placement de l'inspiration. La recherche de l'équilibre implique la prise de conscience de la poussée d'Archimède.
- **de l'enfant flottant à l'enfant aquatique** : les deux composantes de la propulsion et de la respiration sont mises en jeu. La propulsion dépend des surfaces d'appui, de l'amplitude des mouvements et du rythme. La respiration est volontaire, l'expiration devient active. Les temps de respiration sont contrôlés en début d'apprentissage pour devenir automatiques et liés à l'action des bras.

	Activités terrestres	Activités aquatiques
Equilibre	<ul style="list-style-type: none">• équilibre vertical• tête verticale, regard horizontal• réflexes de tonus de soutien• réflexes plantaires (appuis plantaires)• soumission à l'apesanteur	<ul style="list-style-type: none">• équilibre horizontal• tête horizontale, regard vertical• sensations toniques modifiées• références plantaires supprimées (perte d'appuis plantaires)• apesanteur relative (poussée d'Archimède)
Respiration	<ul style="list-style-type: none">• innée, réflexe : inspiration/expiration• nasale• durée de l'inspiration égale à celle de l'expiration• pas de résistance à l'expiration	<ul style="list-style-type: none">• respiration volontaire puis automatique• essentiellement buccale• inspiration brève et passive, expiration prolongée et active• pression/ résistance de l'eau à vaincre pour expirer
Propulsion	<ul style="list-style-type: none">• jambes motrices• bras équilibreurs• appuis fixes et solides• résistance de l'air négligeable	<ul style="list-style-type: none">• jambes servant surtout à équilibrer• bras moteurs• appuis fuyants et mouvants• résistance de l'eau réelle

C. Les actions motrices propres à la natation

Les adaptations nécessaires au passage de l'enfant terrien à l'enfant flottant vers l'enfant aquatique se font au travers d'actions motrices propres à la natation qui seront travaillées lors des séances :

Actions motrices	Repères de transformation et savoirs visés
Entrer dans l'eau	de l'entrée assistée ... au plongeon autonome
S'équilibrer	de l'équilibre vertical avec appuis... à l'équilibre horizontal sans appuis... aux équilibres variés
Se déplacer	de la marche ...à la propulsion, l'enfant sait orienter les appuis, les surfaces sur l'eau tout en maîtrisant leur amplitude
S'immerger	du refus ...à l'acceptation d'entrer dans l'eau, de se laisser mouiller le visage, ...à l'immersion totale
Respirer	de l'apnée en immersion totale ... à l'expiration sous l'eau sans puis avec déplacement ...aux séries d'expirations aquatiques maîtrisées (l'enfant est amené à contrôler le compromis « se déplacer / dégager les voies respiratoires »)

Il s'agira donc de mettre en place des situations s'appuyant sur ces entrées et favorisant la structuration des savoirs par les élèves, en sachant que **ces actions motrices ont un caractère d'interdépendance**.

V. Choix pédagogiques définis par l'équipe des MNS de la piscine Serge Buttet en collaboration avec la conseillère pédagogique de circonscription, missionnée EPS :

A. Orientations pédagogiques :

- Le cycle d'apprentissage concerne les classes de CM, il s'agit d'un cycle d'apprentissage semi-massé.
- Le cycle d'apprentissage cycle 3 sera composé de 10 séances.
- L'agglomération met un MNS à disposition pour la surveillance des bassins et 1 MNS par classe pour l'enseignement de la natation.
- Le projet pédagogique est élaboré par la conseillère pédagogique et les maîtres-nageurs. Il sera validé par l'IEN et présenté aux enseignants lors des réunions d'information natation.
- L'organisation des séances : le travail se fera sous forme d'une unité d'apprentissage ou séquence organisée en 4 phases :

Remarque importante : Il importe que l'organisation du cycle d'apprentissage avec ses différentes phases et le contenu de chacun des séances soient présentés aux élèves en amont de chacune des séances afin que les élèves puissent se mettre en projet et donner du sens aux apprentissages qui leur seront proposés.

PHASE 1 : Séance(s) de découverte des lieux et du milieu et d'évaluation diagnostique	PHASE 2 : l'apprentissage	PHASE 3 : le réinvestissement	Phase 4 : évaluation
<p>1 à 2 séances de découverte et de mise en œuvre de la situation de référence avec évaluation diagnostique → Cf fiche d'évaluation disponible sur le site de l'IEN</p> <p>Ces séances 1 à 2 seront précédées en classe par une séance dans laquelle l'enseignant : présentera l'activité, fera émerger les représentations sur les relations à l'eau, à l'activité, préparera des pré groupes pour l'évaluation diagnostique, présentera le contenu des deux premières séances.</p>	<p>5 à 6 séances d'apprentissage accompagnées d'une évaluation continue et formative tout au long des séances. → Cf fiches d'évaluation continue par niveau de compétences disponibles sur le site de l'IEN</p> <p>Les élèves à l'issue de l'évaluation diagnostique, se répartissent dans les quatre groupes selon leur niveau de compétences. La liste des groupes pourra être réajustée selon les progrès réalisés par les élèves au cours du cycle.</p>	<p>2 séances de réinvestissement des acquis des élèves en milieu de séquence et au terme de la séquence dans le cadre d'un parcours.</p>	<p>2 séances une séance de préparation de l'ASNS, une séance de passation du test de l'ASNS</p>

- Au terme de la première phase, les élèves seront répartis selon leur niveau de compétences en 4 groupes (jaune, vert, rouge et bleu) d'environ 15 enfants maximum, qui seront identifiés par des couleurs différentes. Les groupes ne seront pas figés durant la phase 2, en fonction de leur évolution les élèves pourront changer de groupe.
- Les enfants d'une même école présents au bord du bassin seront regroupés par niveau de compétences et non par niveau de classe.
- Nécessité d'évoquer les séances de natation en amont et en aval des séances, dans la classe. Ce travail en classe **avant/après** la séance est **indispensable et apparaît clairement dans la nouvelle note de service**, il permet :
 - **De gagner du temps d'activité** à la piscine : les élèves connaissent les règles à respecter, connaissent les objectifs d'apprentissages, les tâches proposées et savent ce qu'ils ont à faire.
 - **De donner du sens aux apprentissages proposés**
 - D'aider les enfants à **mieux apprendre** en EPS : repérer ce qu'il est possible de faire, ce qu'ils ont fait, ce qu'ils se sentent capables d'essayer...
 - D'aider les enfants à apprendre dans **d'autres disciplines** : langage, repérage dans l'espace...

- Par ailleurs, les activités aquatiques permettent un vécu corporel riche qui devient un support privilégié pour parler de sa pratique, de ses émotions, de ses sensations et pour concrétiser certaines connaissances plus abstraites en connaissance du monde par exemple.

Les activités langagières en prise directe avec le cycle natation sont nombreuses et variées : travail sur le lexique spécifique de l'activité, des lieux, répertoire des actions. Cette activité peut constituer une source de motivation supplémentaire pour donner envie de lire et d'écrire des textes divers (fiches, règles de jeu, récits, légende de photos,...)

Le travail en classe en amont, avant la séance :	Le travail en classe en aval, après la séance :
<p>Grâce à des supports variés (photos, film, plan,...) présenter les lieux, les personnes, le matériel pédagogique. Cela permet aux enfants de se faire une idée des situations avant d'y être confronté, de se mettre en projet et d'augmenter la quantité d'actions pendant la séance.</p> <p>Grâce à des schémas, présenter les règles de sécurité et les règles de vie, ceci permet d'améliorer la sécurité et le respect des règles de vie spécifiques à l'activité et au lieu.</p> <p>Présenter le contenu de chaque séance : donner les consignes et les critères de réussite, présenter le dispositif (différentes zones dans le bassin), description des ateliers, des parcours.</p>	<p>Il permet d'établir un bilan individuel et collectif, d'échanger, de construire un vécu commun, de construire un itinéraire personnel d'apprentissage: travail sur le ressenti, sur les actions réalisées que l'on peut classer suivant (entrée, immersion, déplacements).</p> <p>Ce retour sur activité permettra de prendre conscience de ce que chacun a fait, de se situer par rapport aux apprentissages à réaliser, de se construire, pour la séance suivante, un projet de transformation.</p>
<p>Des outils possibles :</p> <p>Le cahier du nageur : Cette trace écrite personnelle est construite sur le modèle du cahier d'expériences en sciences. Il est constitué de traces personnelles et collectives (dessins, photos, textes, dictées à l'adulte,...) et permet à l'enfant de s'approprier son itinéraire personnel d'être aquatique en cours d'apprentissage.</p> <p>Des albums pour parler de l'activité, de ses appréhensions, ...</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Le fabuleux voyage de Lola</u> ; Equipe départementale du Tarn, Editions EP et S • <u>Bonjour bébé loutre</u> ; Baillet • <u>J'ai peur de l'eau</u> ; Bisinski <i>Ecole des Loisirs</i> • <u>La leçon de natation</u> ; Cooper 	

- La première fois à la piscine ; Wells
- Ninon a peur de l'eau ; Nadja - *Ecole des Loisirs*
- Mastic va à la piscine - Tourbillon
- Zoé et Théo ; C. Metzmeier –Casterman

B. Objectifs à atteindre, contenus d'enseignement

- Pour chaque niveau de pratique :
 - **Groupe 1 jaune** : construction du corps flottant
 - **Groupe 2 vert** : faire vivre le corps flottant et construire le corps projectile
 - **Groupe 3 rouge** : construction du corps projectile et ébauche du corps propulseur
 - **Groupe 4 bleu** : amélioration du corps projectile et construction du corps propulseur

Les objectifs et les situations d'apprentissage, en lien avec l'aménagement des bassins, seront proposées selon les 4 fondamentaux de la discipline natation : s'équilibrer, s'immerger, se déplacer, respirer.

- Les séances d'apprentissage proposées aux élèves seront rattachées à une dominante.
- Une séance d'évaluation diagnostique sera mise en œuvre à l'initiale du cycle, suivie d'une évaluation formative tout au long du cycle d'apprentissage. L'évaluation finale : Attestation du Savoir Nager en Sécurité ASNS sera proposée lors de l'avant dernière séance du cycle d'apprentissage, précédée d'une séance de préparation au test de l'ASNS.
- Deux situations de réinvestissement seront proposées en milieu de cycle et pour clore le cycle.
- Des jeux de mise en activité ou des expériences peuvent également être proposés aux élèves au début des séances d'apprentissage.

C. Organisation :

- Un cycle d'apprentissage semi massé sur 5 semaines avec deux séances de natation par semaine
- Le cycle comportera 10 séances effectives.
- Les séances sont réparties dans la semaine selon un emploi du temps établi à l'avance.
- Les élèves auront donc 35 minutes d'activité effective.
- Deux classes seront accueillies par créneau horaire.
- Deux MNS et deux enseignants seront en situation d'enseignement auprès des élèves.
- Un MNS supplémentaire aura en charge la surveillance du bassin.
- Un à deux IEB maximum conformément aux directives données par l'IEN, co-interviendront auprès des enseignants ou des MNS.
- Présence d'AVS ou AESH accompagnant uniquement les enfants en situation de handicap.

VI. Description de la séquence d'apprentissage proprement dite :

A. Plan de séquence et aménagements de bassin et parcours

- ✚ Une à deux séances d'évaluation diagnostique à partir de l'observation des élèves S1 et S2
- ✚ Deux séances d'apprentissage S3 à S4
- ✚ Un premier parcours qui permet de réinvestir les apprentissages S5
- ✚ Deux séances d'apprentissage S6 à S7
- ✚ Une séance de préparation à l' Attestation du Savoir Nager en Sécurité ASNS S8
- ✚ Une séance d'évaluation : passage du test de l'ASNS S9
- ✚ Un Deuxième parcours qui permet de réinvestir les apprentissages dans un cadre plus ludique S10

Les aménagements de bassin du cycle d'apprentissage qui compte 10 séances documents au format doc et pdf accessibles en copiant le lien suivant dans votre navigateur : <https://nuage03.apps.education.fr/index.php/s/aJCZEZKPxrroYY>

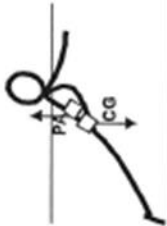



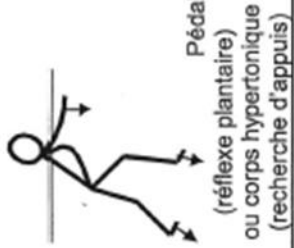
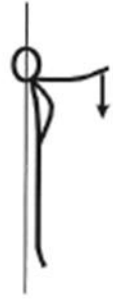
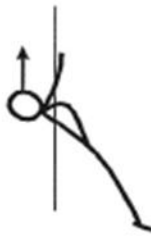

B. Tâches motrices et consignes progressives :

se référer :

- au document **Livret 17 repères natation à l'école primaire** : <http://www.ac-grenoble.fr/ien.paysderomans/wordpress/wp-content/uploads/2018/09/Natation.pdf> **Vous trouverez dans ce document des activités progressives** à proposer à vos élèves en fonction de la dominante travaillée, en lien avec les fondamentaux de l'activité : s'équilibrer, se déplacer, respirer.
- au document : **Le guide du savoir-nager : 70 fiches, étapes, évaluation** Auteurs : Serge Durali, Laurent Fouchard , Bernard André Éditions EP&S 2010 ISBN : 978-2-86713-379-4





VII. Annexes :

- Annexe n°1 : éléments didactiques ci-après

Habitudes du terrien + Spécificités du milieu aquatique		Les transformations fonctionnelles à travers les activités aquatiques	
Fonction	Comportement typique	Comportement visé	
Equilibre	 <ul style="list-style-type: none"> Recherche d'appuis solides Tête solidaire du tronc (hypertonie) Corps oblique 	 <ul style="list-style-type: none"> Abandon de la relation au monde solide Equilibration par l'eau / remontée / relâchement Modification de ses équilibres 	
Respiration	 <ul style="list-style-type: none"> Respiration nasale et automatique (hors de l'eau) 	 <ul style="list-style-type: none"> Adoption de toutes les formes d'expiration dans l'eau Intégration de l'expiration buccale + action Modulation du débit 	
Propulsion	 <ul style="list-style-type: none"> Bras équilibrateurs (plan sup responsable de la posture) Jambes locomotrices Pas de dissociation des ceintures Pédalage (réflexe plantaire) ou corps hypertonique (recherche d'appuis) 	 <ul style="list-style-type: none"> Bras moteurs Jambes équilibrateurs Dissociation jambes/ bras 	
Prise d'information	 <ul style="list-style-type: none"> Regard horizontal hors de l'eau et dans le sens du déplacement 	 <ul style="list-style-type: none"> Regard dans l'eau, (et pas dans le sens du déplacement) + autres prises d'information (sensation de glisse) 	

Passer d'un imaginaire, vertigineux et inhibiteur à un espace objectivé par des émotions et le plaisir d'agir
 

Les niveaux de comportement en natation

		Niveaux de comportement			
					
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Problèmes fondamentaux					
Equilibration	Recherche d'équilibre du terrien L'enfant est en position verticale et hypertonique.		Le corps est à l'oblique. La tête est en hyper-extension.	Trouve l'horizontalité par une immersion de la tête plus ou moins longue. et accepte de se laisser porter par l'eau (relâchement).	Se laisse porter par l'eau. S'allonge dans l'eau. Tête en immersion.
Respiration	La tête est hors de l'eau. La respiration est aérienne.		Bouche fermée. Respiration aérienne. Immersion : apnée brève.	Apnée volontaire de quelques secondes pour aller chercher un objet au fond. Il commence à enchaîner les apnées.	Souffle dans l'eau mais l'expiration est incomplète et génère des déséquilibres.
Propulsion	Il se déplace à l'aide d'appuis solides et fixes(au sol, au mur).		Se déplace avec appui flottant (matériel). Produit une grande quantité de mouvements explosifs et inefficaces (pédalage jambes).	Se déplace entre la surface et la demi profondeur L'enfant est organisé par la recherche d'une moindre résistance à l'avancement.	Bras et jambes participent à la propulsion mais les appuis sont mal orientés par rapport à l'axe du déplacement. Pas d'amplitude des mouvements et grande fréquence de mouvements.
Prise d'informations	Le regard est à l'horizontal.		Les yeux sont fermés dans l'eau. Il prend des informations visuelles, tête hors de l'eau.	Ouvre les yeux sous l'eau. Il prend des informations à l'extérieur et commence à s'orienter sous l'eau.	Début d'information tactile (commence à construire ses sensations d'appuis). Information visuelle sur soi et sur l'extérieur: son regard est orienté vers le fond de la piscine.

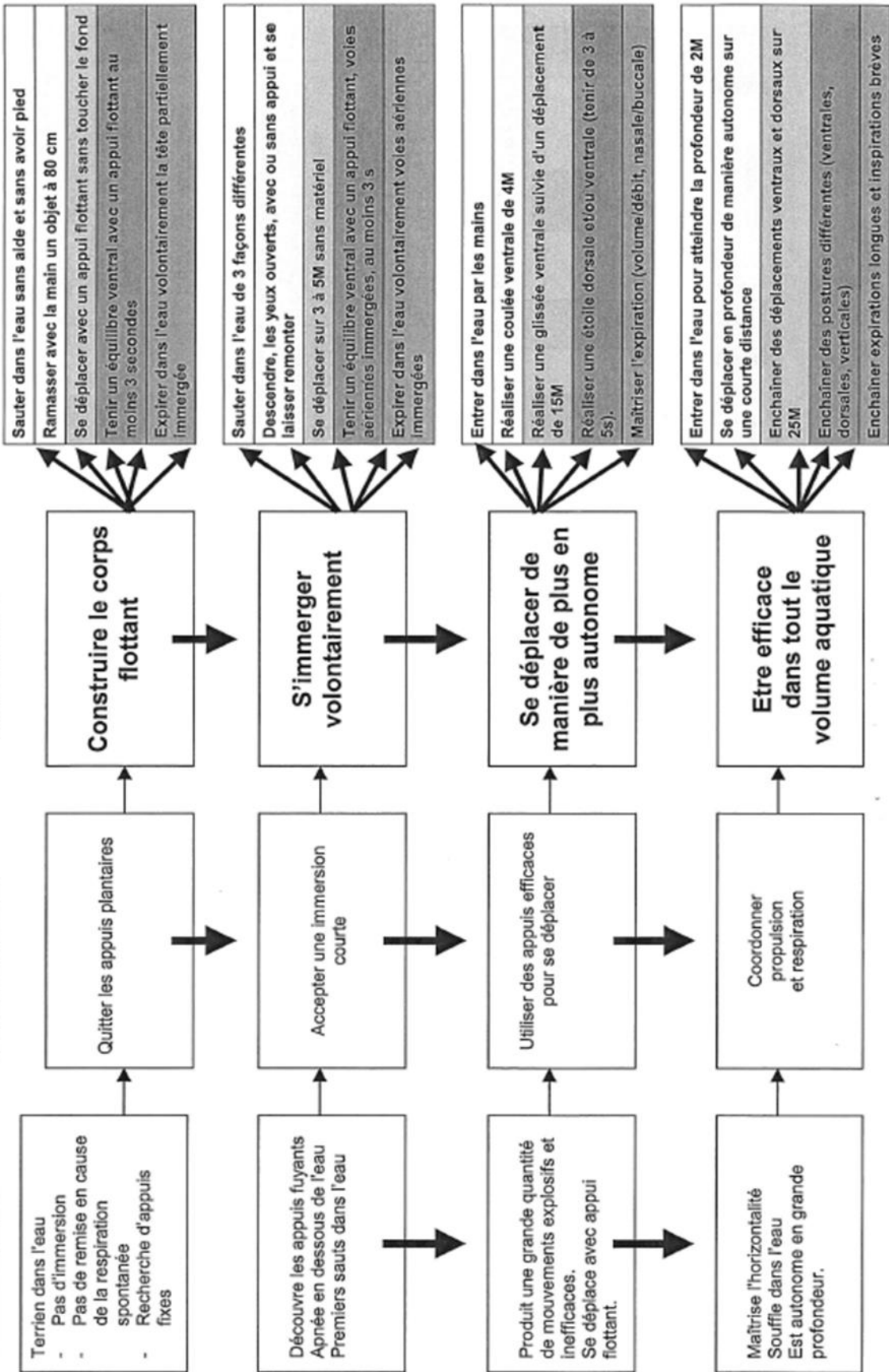
Entrer dans l'eau
Se déplacer et agir dans l'eau
Se déplacer en surface
Maintenir des postures et des équilibres
Construire une respiration adaptée



Les étapes d'apprentissage

Problèmes à résoudre

Etapes à franchir



Les savoirs à construire



Savoirs	Test 1		Test 2		Test 3		Test Départemental	
	1 ^{ère} étape	2 ^{ème} étape	3 ^{ème} étape	4 ^{ème} étape	3 ^{ème} étape	4 ^{ème} étape	3 ^{ème} étape	4 ^{ème} étape
Entrer dans l'eau	Construire le corps flottant	S'immerger volontairement	Se déplacer de manière de plus en plus autonome	Etre efficace dans tout le volume aquatique	Sauter dans l'eau sans aide sans avoir pied	Sauter dans l'eau de 3 façons différentes	Entrer dans l'eau par les mains	Entrer dans l'eau pour atteindre la profondeur de 2M
Se déplacer et agir dans l'eau	Ramasser avec la main un objet à 80 cm	Descendre, les yeux ouverts, avec ou sans appui et se laisser remonter	Réaliser une coulée ventrale de 4M	Se déplacer en profondeur de manière autonome sur une courte distance	Se déplacer avec un appui flottant sans toucher le fond	Réaliser une étoile dorsale et/ou ventrale (tenir de 3 à 5s).	Se déplacer en profondeur de manière autonome sur une courte distance	Se déplacer en profondeur de manière autonome sur une courte distance
Se déplacer en surface	Se déplacer avec un appui flottant sans toucher le fond	Se déplacer sur 3 à 5M sans matériel	Réaliser une glissée ventrale suivie d'un déplacement de 15M	Enchaîner des déplacements ventraux et dorsaux sur 25M	Tenir un équilibre ventral avec un appui flottant au moins 3 secondes	Réaliser une étoile dorsale et/ou ventrale (tenir de 3 à 5s).	Enchaîner des déplacements ventraux et dorsaux sur 25M	Enchaîner des déplacements ventraux et dorsaux sur 25M
Maintenir des postures et des équilibres	Tenir un équilibre ventral avec un appui flottant au moins 3 secondes	Tenir un équilibre ventral avec un appui flottant, voiles aériennes immergées, au moins 3 s	Réaliser une étoile dorsale et/ou ventrale (tenir de 3 à 5s).	Enchaîner des postures différentes (ventrales, dorsales, verticales)	Expirer dans l'eau volontairement au moins 3 s	Réaliser une étoile dorsale et/ou ventrale (tenir de 3 à 5s).	Enchaîner des postures différentes (ventrales, dorsales, verticales)	Enchaîner des postures différentes (ventrales, dorsales, verticales)
Construire une respiration adaptée	Expirer dans l'eau volontairement la tête partiellement immergée	Expirer dans l'eau volontairement voiles aériennes immergées	Maîtriser l'expiration (volume/débit, nasale/buccale)	Enchaîner expirations longues et inspirations brèves	Expirer dans l'eau volontairement au moins 3 s	Maîtriser l'expiration (volume/débit, nasale/buccale)	Enchaîner expirations longues et inspirations brèves	Enchaîner expirations longues et inspirations brèves

Les contenus des test 1, 2 et 3 sont définis dans les documents référentiels de chaque piscine.

Informations importantes à destination des parents accompagnateurs bénévoles des séances de natation en milieu scolaire

1. Aspects administratifs : qu'est-ce que l'agrément pour les bénévoles ?

- Une habilitation ponctuelle pour collaborer à l'enseignement de la natation auprès de l'enseignant sur un projet donné et pour un temps donné
- L'agrément est valable pour 5 ans.
- **Seuls les parents accompagnateurs bénévoles agréés sont habilités à collaborer à l'enseignement de la natation auprès de l'enseignant.**

La demande d'agrément est faite par l'enseignant après que les parents accompagnateurs aient suivi la session d'information pratique et théorique et qu'ils aient satisfait au test pratique de natation. L'agrément est donné par Monsieur le Directeur Académique des Services Départementaux de l'Education Nationale, après la vérification de l'honorabilité de chaque bénévole.

- Taux minimum d'encadrement :

	Maternelle et maternelle + élémentaire	Elémentaire
Moins de 20 élèves	2 encadrants	2 encadrants
De 20 à 30 élèves	3 encadrants	2 encadrants
Plus de 30 élèves	4 encadrants	3 encadrants

2. La gestion de la sécurité

Il est impératif de :

- Vérifier la présence effective du MNS de surveillance au bord du bassin avant d'entrer sur le site
- Respecter les consignes de sécurité données par l'enseignant et/ou le MNS et affichées dans la piscine (ne pas courir ...).
- Ne laisser entrer les élèves dans l'eau qu'au signal de l'enseignant ou du MNS
- Connaître le nombre d'élèves confiés et en avoir la liste (aucun élève ne change de groupe).
- Veiller à ce que tous les élèves sortent au signal de l'enseignant ou du MNS et quitter le bassin ou ses abords en dernier.

L'intervenant doit :

- Vérifier régulièrement que tous les élèves de son groupe sont présents.
- Compter les élèves à l'entrée et à la sortie du bassin.
- Prévoir une organisation pour les trajets aux toilettes.

- Avoir tous les élèves de son groupe en vue en permanence, ne pas tourner le dos au groupe.
- Durant la séance, être attentif aux signes « de panique », « de malaise », de fatigue et de refroidissement possibles ainsi qu'aux élèves « casse-cou ».
- Interdire le retour d'un élève seul des vestiaires vers le bord du bassin.

3. Informations d'ordre pédagogique

L'intervenant doit utiliser les contenus de la séance préparée par l'enseignant en collaboration avec le MNS :

- Supprimer les explications techniques longues et fastidieuses.
- Rassurer, encourager calmement, dédramatiser (« c'est bien », « tu vas y arriver », « essaie encore une fois »...)
- Agir dans l'eau de manière exceptionnelle pour résoudre un problème. Si un élève est en difficulté dans l'eau, réagir calmement le plus rapidement possible (garder une frite à proximité, celle-ci lancée à l'élève peut parfois suffire) et/ou interpeler le MNS de surveillance.
- Réduire les files d'attente hors de l'eau.

Avant la séance, l'intervenant bénévole connaît la séquence, son objectif et les tâches qu'il doit encadrer, récupère le matériel utile à la séance, avant que les élèves soient dans l'eau et le range au terme de la séance.

Pendant la séance, l'intervenant bénévole suit les consignes données par l'enseignant et/ou le MNS. Le dispositif proposé doit permettre à l'élève: d'être actif, de développer son autonomie et son initiative, de s'évaluer (échec ou réussite). Les élèves doivent être en action un maximum de temps. Il veille à ce que tous aient entendu les consignes.

Après la séance, un bilan doit être transmis à l'enseignant. Ne pas hésiter à interroger les MNS sur la mise en œuvre, le contenu, ils sont des partenaires privilégiés.

Lorsqu'il apprend à nager, l'enfant doit :

- vaincre les appréhensions
- accepter de perdre ses appuis plantaires et manuels et construire un équilibre horizontal
- entrer en eau profonde
- s'immerger de plus en plus longtemps en maîtrisant progressivement sa respiration
- explorer la profondeur
- se déplacer sans aide de plus en plus efficacement
- coordonner « déplacement et respiration ».

Annexe n°3 : projet pédagogique de co-intervention

Liens pour accéder au projet pédagogique de co-intervention : <http://www.ac-grenoble.fr/ien.paysderomans/wordpress/?p=5220>